

Les rebelles syriens en manque autorisés à user sexuellement de fillettes

écrit par Christine Tasin | 9 janvier 2013



A lire, un excellent -et épouvantable- [article](#) sur le site du Crif, qui rappelle que ceux que Hollande ose reconnaître comme [légitimes](#) sont aussi ceux à qui il veut [livrer](#) des armes... qui les aideront à s'imposer pour violer des gamines.

On y trouve quelques judicieux rappels du coran, de la sunna, qui donnent le droit à certains de prononcer des fawas de ce genre : *Il incombe à ceux qui appellent à fixer un âge minimum pour le mariage de craindre Allah et de ne pas contredire sa loi (sharia), ou d'essayer de légiférer les choses qu'Allah n'a pas permises. Les lois sont la souveraineté d'Allah, et la législation est son droit exclusif, ne devant être partagées par aucun autre. Et parmi ces lois figurent les règles qui régissent le mariage.*

On y trouve également le rappel du mariage de Qaradawi, l'âme damnée de l'UOIF, avec une gamine de 14 ans...[UOIF](#) qui prétend défiler dimanche prochain pour défendre la conception islamique du mariage...

Christine Tasin